

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2018

Le Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT s'est réuni, comme annoncé, le lundi 17 décembre à partir de 15h30, afin d'examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

A l'ordre du jour initial, la proposition de résiliation de la convention de délégation de service a été ajoutée avec l'accord unanime des administrateurs.

Au moment précis de l'examen de ce point, la séance a été brutalement interrompue par suite de l'intrusion intempestive de personnels de la Compagnie Foyalaise de Transport Urbain, mandataire du délégataire, le Groupement Momentané d'Entreprises « Ensemble pour Mozaïk ».

Alfred MARIE-JEANNE, Président de MARTINIQUE TRANSPORT, dénonce avec fermeté ces comportements qui, outre le caractère injurieux des propos tenus à son endroit, ont été accompagnés d'actes de malveillance provoquant la dégradation de biens de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Malgré tout, le Président de MARTINIQUE TRANSPORT porte à la connaissance de tous que la résiliation unilatérale de la convention de délégation de service public du secteur centre a été adoptée à la majorité des administrateurs et que, par son vote, le Conseil d'Administration s'est aussi octroyé la possibilité d'une résiliation pour faute grave du délégataire.

Alfred MARIE-JEANNE

Président de MARTINIQUE TRANSPORT

Fort-de-France, le 18 décembre 2018

